

# Salaires

En 2017, le salaire mensuel de base (SMB) dans les branches marchandes a progressé de 1,3 % en moyenne annuelle, un rythme similaire à celui de 2016 (+1,2 %). Le salaire moyen par tête (SMPT) aurait, quant à lui, nettement accéléré (+2,0 % après +1,2 %). En termes réels, le SMPT aurait à peine ralenti (+1,1 % après +1,3 %), du fait de l'accélération des prix en 2017.

Au premier semestre 2018, le regain d'inflation entraînerait une nouvelle accélération du SMPT nominal par rapport au second semestre 2017. Cependant, l'ajustement ne serait que partiel et le SMPT ralentirait en termes réels avec +0,5 % d'acquis de croissance mi-2018. Les salaires nets seraient toutefois plus dynamiques, la baisse des cotisations étant plus importante que la hausse de la CSG pour les salariés du secteur privé.

Dans les administrations publiques, le SMPT nominal aurait nettement accéléré en 2017 (+2,2 % en moyenne sur l'année après +0,8 % en 2016) sous l'effet de la revalorisation du point d'indice et de mesures statutaires. En termes réels, il aurait accéléré plus modérément (+1,3 % en 2017 après +0,9 %).

Au premier semestre 2018, les modalités de compensation de la hausse de CSG diffèrent du secteur privé et prennent, en partie, la forme d'une indemnité qui contribuerait à maintenir une croissance soutenue du SMPT nominal, malgré l'absence de revalorisation du point d'indice cette année et le report d'un an de certaines modalités du protocole PPCR. Son acquis de croissance annuelle atteindrait ainsi

+1,6 % mi-2018 (après +2,0 % en 2017). En termes réels, le SMPT dans les administrations publiques ralentirait, avec un acquis de croissance de +0,4 % mi-2018.

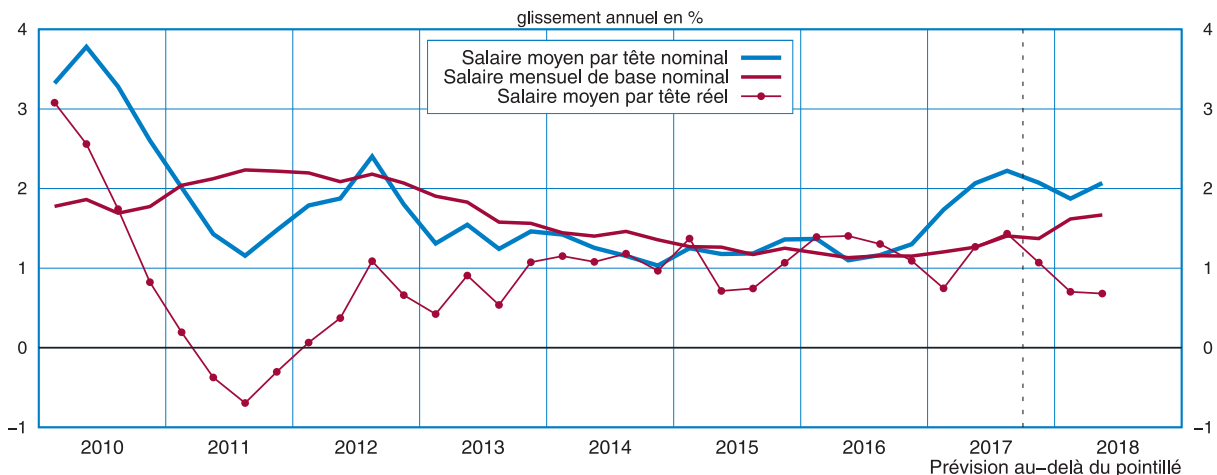
**En moyenne sur l'année, le salaire moyen par tête aurait nettement accéléré en 2017**

En 2017, le Smic a été un peu plus revalorisé qu'un an plus tôt (+0,9 % après +0,6 %), le chômage a baissé franchement et l'inflation s'est relevée. Dans les branches marchandes non agricoles, le salaire mensuel de base (SMB<sup>1</sup>) a progressé de 1,3 % en moyenne annuelle, presque comme en 2016 (*graphique* et *tableau*). Le salaire moyen par tête (SMPT), qui couvre un champ plus large de rémunérations (primes, intéressement, heures supplémentaires) aurait plus nettement accéléré (+2,0 % en 2017 après +1,2 %), du fait notamment d'un premier trimestre dynamique. Au second semestre 2017, la hausse du SMPT aurait été un peu moins marquée qu'au premier (+0,9 % en glissement semestriel après +1,3 %).

Sur l'année 2017, les prix<sup>2</sup> ont plus accéléré que le SMPT nominal. De ce fait, le SMPT réel aurait ralenti en fin d'année (+0,4 % au second semestre

1. Pour une définition des termes SMB et SMPT, voir la rubrique « Définitions » sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).  
2. L'inflation est ici mesurée par la variation des prix de la consommation des ménages dans les comptes nationaux trimestriels.

**Évolutions du salaire moyen par tête (SMPT), nominal et réel et du salaire mensuel de base nominal**



Champ : branches marchandes non agricoles  
Sources : Dares, Acoess, Insee

après +0,8 %). La croissance du SMB réel est restée modérée : +0,2 % au second semestre comme au premier.

### Début 2018, les salaires nominaux resteraient soutenus mais les salaires réels ralentiraient nettement

Le Smic a été revalorisé de +1,2 % au 1<sup>er</sup> janvier 2018, revalorisation supérieure à celles des deux années précédentes. Au premier semestre 2018, cette accélération du Smic, couplée à un regain attendu d'inflation et aux difficultés croissantes de recrutement, donnerait de l'élan aux salaires. Le SMPT nominal dans les branches marchandes augmenterait de 1,2 %, après +0,9 % en glissement semestriel. En termes réels, le SMPT accélérerait légèrement (+0,4 % après +0,3 %).

Mi-2018, l'acquis de croissance annuelle du SMPT en termes nominaux atteindrait +1,7 %. Cependant, en termes réels, l'acquis de croissance serait seulement de +0,5 % après +1,1 % en 2017 du fait de l'accélération attendue des prix. La hausse de la CSG étant plus que compensée par la baisse des cotisations sociales (maladie et chômage), les salaires nets seraient un peu plus dynamiques.

### Dans la fonction publique, les salaires bruts nominaux ont accéléré en 2017 et ne faibliraient pas début 2018

Dans les administrations publiques, le point d'indice a été revalorisé de 0,6 % en février 2017. De plus, le protocole relatif aux « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) est monté en charge courant 2017 avec des mesures de revalorisation des grilles, en complément des opérations de transfert primes/points. En moyenne annuelle, le SMPT dans les administrations publiques aurait ainsi accéléré nettement en termes nominaux : +2,2 % en 2017 après +0,8 % en 2016. Compte tenu de la hausse des prix, le SMPT réel aurait moins accéléré qu'en termes nominaux : +1,3 % après +0,9 % en 2016.

Pour 2018, le point d'indice est gelé et l'application de certaines modalités du protocole PPCR est reportée d'un an. En revanche, les modalités de compensation de la hausse de CSG diffèrent du secteur privé et prennent, en partie, la forme d'une indemnité, contribuant pour environ +0,8 point à la hausse du SMPT en 2018. De ce fait, les salaires bruts resteraient dynamiques : l'acquis de croissance annuel serait de +1,6 % mi-2018 après 2,2 % en 2017. En termes réels, cet acquis s'infléchirait nettement à +0,4 % mi-2018 après +1,3 % l'année précédente. ■

### Évolutions du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles et dans les administrations publiques

en % ; données CVS

	Taux de croissance trimestriels						Glissements semestriels			Moyennes annuelles		
	2017				2018		2017 S1	2017 S2	2018 S1	2016	2017	2018 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2						
Salaire mensuel de base (SMB)	0,3	0,4	0,4	0,3	0,5	0,4	0,6	0,8	0,9	1,2	1,3	1,4
Salaire moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles	0,8	0,4	0,5	0,4	0,6	0,6	1,2	0,9	1,2	1,2	2,0	1,7
Salaire moyen par tête dans les administrations publiques (APU)										0,8	2,2	1,6
Prix de la consommation des ménages (Comptes nationaux trimestriels)	0,5	-0,1	0,1	0,5	0,7	0,2	0,4	0,6	0,8	-0,1	0,9	1,2
SMB réel	-0,2	0,4	0,3	-0,1	-0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	1,2	0,4	0,2
SMPT réel (branches marchandes non agricoles)	0,3	0,4	0,4	0,0	-0,1	0,4	0,8	0,3	0,4	1,3	1,1	0,5
SMPT réel (APU)										0,9	1,3	0,4

Prévision

Sources : Dares, Insee